

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 6 (1978)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le Glossaire : un dictionnaire des plus particuliers  
**Autor:** Ls.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-238312>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dans "LA LIBERTE", du 19.7.78, nous lisons :

# Le Glossaire : un dictionnaire des plus particuliers

*Selon Larousse, le mot glossaire désigne, dans son sens général, « un dictionnaire expliquant les mots vieillis ou peu connus d'une langue ». Chez nous, ce mot est couramment employé seul, et se rapporte aux patois de la Suisse romande.*

*Depuis 1899, de patients travaux d'enquête, de récolte et de classement de matériaux ont été effectués, sur l'initiative du professeur Louis Gauchat, de l'Université de Zurich, en collaboration avec de savants collègues : Jules Jeanjaquet, de Neu-*

*encourager », et le No 65 va de « dès à destencion ». C'est dire l'ampleur du travail et son extension dans le temps. En plus de 50 ans, on n'en est encore qu'à la lettre « D ». Verra-t-on un jour la fin de cette publication vraiment encyclopédique ? Certainement pas nous, et vraisemblablement non plus plusieurs futures générations.*

*L'entreprise du Glossaire est placée sous le patronage de la Conférence romande des chefs des Départements de l'Instruction publique. Elle est subventionnée par la Confédération et les cantons romands. Son bureau se trouve à Neuchâtel. Il a son pendant en Suisse alémanique, dans le « Schweizerisches Idiotikon ».*

*M. Zygmund Narzys, de Neuchâtel succède à M. Schülé à la tête de la Commission de rédaction du Glossaire. Le 79e rapport fait mention de quelques publications fribourgeoises, entre autres des articles figurant dans l'Encyclopédie du canton de Fribourg, et traitant du bilinguisme, selon les points de vue d'un franco-phone et d'un germanophone, du français et du patois. Sont également citées nombre d'autres publications d'auteurs fribourgeois, ayant trait au patois, au folklore, aux écrits et aux parlers anciens.*

*Est-il utile d'ajouter que le mot glossaire a la même origine grecque, « glossa-langue », que « glose », qui est l'explication d'un texte obscur par des mots plus intelligibles, que « glosser » : faire des commentaires critiques. Et tous ceux qui glosent sont des glossateurs.*

*Ls P.*

## Il faut savoir

châtel, E. Tappolet, de Bâle, E. Murret, de Genève, ce dernier s'étant spécialisé dans les noms de lieux et de familles. Longue quête de matériaux qui dura 25 ans, et ce n'est qu'en 1924 que parut le premier fascicule du « Glossaire des patois de la Suisse romande.

L'Institution vient de publier son 79e rapport annuel se rapportant à l'année 1977. Il nous apprend d'abord que deux fascicules ont vu le jour l'année passée, qui portent les No 64 et 65, rédigés par divers collaborateurs, sous la direction de M. Ernest Schülé, rédacteur en chef, aujourd'hui touché par la limite d'âge et la retraite.

Le fascicule No 64 embrasse la tranche alphabétique « emposieu-